



## PREVENTION DES RISQUES EN INDUSTRIE CHIMIQUE POUR PRESTATAIRES EXTERIEURS - RECYCLAGE NIVEAU 2

### PUBLIC

- Toute personne ayant suivi la formation initiale Niveau 2 et étant habilitée Niveau 2

### PREREQUIS

- Se présenter à la formation muni(e) :
  - D'une pièce d'identité
  - De la carte d'habilitation niveau 1 en cours de validité

### MODALITES PEDAGOGIQUES

- Exposés dynamiques et interactifs
- Études de cas, travaux dirigés

### MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Questionnaires
- Exercices

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Prévenir le risque d'accident par une conduite responsable et exemplaire
- Communiquer, expliquer, appliquer et faire appliquer de manière stricte les mesures préventives préconisées à son équipe

### PROGRAMME

#### Préambule

- Vérification des connaissances par une série de tests
- Rappeler le contexte du travail
- Chiffres et statistiques
- Réactualisation des connaissances
- Risques selon les types d'activité

#### Identifier les dangers liés à sa situation de travail

- Identification des dangers liés à sa situation de travail
- Identification des outils d'analyse
- Évaluation des risques
  - E.E.
  - E.U.
- Evaluation des risques liés à la coactivité des entreprises
- Etude de cas
- Moyens de prévention
  - Les principes généraux de la prévention
  - Etude de cas

#### Adapter aux risques liés à sa situation de travail

- Coactivité entre les entreprises extérieures
- Comportements
  - Adéquats
  - De types aggravants
  - Etudes de cas
- Réactivité
  - Outils pour réagir
  - Etude de cas

#### Appliquer de manière stricte les mesures préventives préconisées

- Rôle du Responsable de l'exécution du travail
- Contexte réglementaire
- Les acteurs externes et internes de la sécurité
- Communiquer, expliquer, appliquer et faire appliquer
- Visite entre les représentants de l'E.U. et de l'E.E. avant la réalisation du travail
- Autorité et exemplarité du chef sur le terrain
- Étude de cas

#### Rôle et responsabilité du niveau 2 face à une situation de travail

- Le rôle du Responsable
- La responsabilité
  - Les nouvelles dispositions du code pénal
  - Responsabilité morale et pénale
  - Droit d'alerte
  - Droit de retrait
  - Etude de cas
- Identification de l'intervention de tous les acteurs de la prévention à tous les stades des processus « Plan de prévention » et « Autorisation de travail »
- Détermination du rôle et de la responsabilité du responsable de l'exécution du travail sur le site, notamment dans le cadre de son engagement lors de la signature des documents de travail

#### Validation des acquis

- Contrôle des connaissances : 10 questions sous forme de QCM et 10 questions ouvertes (3 questions éliminatoires)

**Durée de validité : 4 ans**



360 € HT  
par personne



1 à 12  
participants



2 jours



1 session par mois  
Nous consulter